

GGR-7010 : Paysage : art, science et politique

NRC 18570

Hiver 2014

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Ce séminaire porte d'abord sur la définition du paysage. Cet exercice est mené à la fois sous l'angle historique et dans une perspective épistémologique. L'idée étant d'approcher le concept de paysage en considérant tant son origine artistique que le plus récent souci de l'élever au rang d'objet scientifique. La réflexion porte ensuite sur la signification sociale du paysage et sur sa place dans les sociétés contemporaines. Se pose alors le problème politique que soulèvent actuellement les demandes paysagères de plus en plus pressantes et les normes paysagères de plus en plus contraignantes. Enfin, cette problématique contemporaine du paysage, envisagée sous l'angle de l'environnement, du patrimoine et du tourisme, permet d'aborder la question du projet paysager, où le paysage, partagé entre le sacré et l'utopie, révèle aujourd'hui toute son ambiguïté.

Plage horaire :

Cours en classe

jeudi 12h30 à 15h20 [ABP-1111](#) Du 13 janv. 2014 au 25 avr. 2014

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours :


<https://www.portaildescours.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=51730>

Coordonnées et disponibilités

Guy Mercier

Professeur titulaire

Guy.Mercier@ggr.ulaval.ca

 656-2131 poste 2574

Soutien technique :

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSP)

<http://www.ena.ulaval.ca/aide.html>

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8h00 à 19h00
Vendredi	8h00 à 17h30
Samedi	9 h à 12 h
Dimanche	12 h à 15 h
Été	
Lundi au jeudi	8h00 à 17h00
Vendredi	8h00 à 16h00

Sommaire

Description du cours	3
Introduction	3
But	3
Objectifs généraux	3
Approche pédagogique	3
Modalités d'encadrement	3
Charge de travail et calendrier	3
Contenu et activités	5
Évaluation et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Comptes rendus de lecture 1 et 2	6
Comptes rendus de lecture 3 et 4	6
Exposé	6
Dissertation	7
Participation I	7
Participation II	8
Participation III	8
Participation IV	9
Barème de conversion	9
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	9
Gestion des délais	10
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	10
Évaluation de l'enseignement	10
Matériel didactique	10
Matériel obligatoire	10
Site web de cours	10
Portail thématique de la Bibliothèque	10
Médiagraphie et annexes	11
Médiagraphie	11

Description du cours

Introduction

Ouvert aux étudiants de toutes provenances disciplinaires, le séminaire aborde le paysage non seulement comme un état du monde, mais aussi comme un objet artistique et politique. La question paysagère y est traitée autant dans sa dimension théorique que pratique. Sous ce dernier rapport, il est tout particulièrement destiné aux étudiants intéressés aux politiques territoriales, patrimoniales et environnementales (aménagement du territoire, urbanisme, gestion des affaires publiques, développement régional, protection et mise en valeur des biens culturels, préservation des milieux naturels, etc.).

But

Le but du séminaire est de susciter chez l'étudiant une réflexion approfondie sur la problématique paysagère.

Objectifs généraux

Au terme de ce séminaire, l'étudiant devrait :

1. Comprendre les trois pôles définitoires du paysage (comme état du monde, du sujet ou de l'action du sujet sur le monde)
 2. Connaitre la genèse de l'idée de paysage, son statut particulier selon les époques et les civilisations
 3. Comprendre le caractère à la fois artistique, scientifique et politique du paysage
 4. Comprendre les enjeux épistémologiques, idéologiques et culturels du paysage
 5. Comprendre comment le paysage participe d'une culture de l'image
 6. Comprendre pourquoi le paysage est, non sans ambiguïté, à la fois patrimoine et projet, de même que naturel et culturel
 7. Comprendre ce qu'est la demande paysagère et comment se formulent aujourd'hui les principales revendications paysagères
 8. Comprendre ce qu'est la norme paysagère et quelles sont les mesures que cette norme peut mettre en œuvre
-

Approche pédagogique

À quelques exceptions près, chaque séance hebdomadaire est consacrée à l'analyse d'un texte que l'étudiant a lu au préalable. Cette analyse est menée collectivement, sous la direction des responsables du cours.

Parallèlement, étudiant consolide et approfondit ses connaissances en réalisant individuellement une série d'exercices (compte rendus de lecture, exposé et dissertation).

Modalités d'encadrement

Le cours exige de l'étudiant une présence hebdomadaire en classe et sa participation active à l'analyse des textes au programme.

En dehors de la séance hebdomadaire, l'étudiant peut consulter les professeurs responsables en le contactant via le portail du cours. Il peut également les rejoindre par courrier électronique (✉ Guy.Mercier@ggr.ulaval.ca - ✉ Caroline.Desbiens@ggr.ulaval.ca) ou par téléphone (418-656-2131, poste 2574 pour GM et 4279 pour CD). Il est également possible de rencontrer les professeurs en prenant rendez-vous par courriel (✉ ggr@ggr.ulaval.ca) ou par téléphone (418-656-2512).

Charge de travail et calendrier

16 janvier

Présentation du cours

Leçon introductive: Première réflexion sur le paysage à partir de trois définitions issues de la géographie

23 janvier

Thème: Le fondement culturel du paysage

Analyse: Michel-Max Raynaud (2013) Faire voir, faire valoir, faire vouloir-voir: natures et fonctions des représentations paysagères (dans Paquet et Mercier, 2013)

Exercice: comptes rendus (choix des textes)

30 janvier

Thème: Le paysage au risque d'une incompréhension des territorialités non occidentales

Analyse: [Caroline Desbiens \(2008\) Le Jardin au Bout du Monde : terre, texte et production du paysage à la Baie James](#)

Exercice: Exposé (choix du texte)

Lecture en prévision de la prochaine séance: Augustin Berque (1994) Douter du paysage (disponible à l'onglet *Contenu et activités* - mot de passe: Paysage)

6 février - (séance ouverte au public)

Thème: La pensée paysagère I

Conférence d'Augustin Berque

Résumé: La pensée paysagère, ce n'est pas la pensée du paysage. Cette conférence n'est pas un panorama de la pensée du paysage. Elle pose la question : pourquoi cet étonnant contraste entre, d'une part, ces innombrables générations qui n'avaient pas de pensée du paysage mais qui nous ont laissé tant d'admirables paysages, et d'autre part cette génération qui, tout en ne cessant de parler et d'écrire à propos du paysage, le détruit à grande échelle sur tout son territoire – hormis quelques icônes ? Nous avons une pensée du paysage, mais nous n'avons plus de pensée paysagère, c'est-à-dire cette pensée sensible, vivante et agissante qui s'exprimait par de beaux paysages. Fétichiser cet objet de consommation (touristique, immobilière, académique etc.) qu'est aujourd'hui le paysage, cela ne suffira pas pour retrouver cette manière d'être qui s'incarnait dans la pensée paysagère. Au contraire, même. Si nous voulons cesser de « tuer le paysage », comme disait un poète chinois du IX^e siècle, il nous faut au préalable savoir ce que c'était que la pensée paysagère.

13 février

Thème: Le jardin, archétype paysager

Analyse: Jacques Bethemont (2013) Le prince en ses jardins (dans Paquet et Mercier, 2013)

Exercice: remise des deux premiers comptes rendus

20 février

Thème: La pensée paysagère II (avec la participation d'Augustin Berque)

Analyse: Augustin Berque (2013) [De la constitution du sujet dans le paysage](#); Augustin Berque (2003) [Le paysage de Cyborg ou l'espace de la ville campagne](#)

27 février

Thème: Le paysage comme symbole et norme

Analyse: Daniel Le Couédic (2013) Le paysage, l'État et la nation (dans Paquet et Mercier, 2013)

6 mars Semaine de lecture

13 mars

Thème: La constitution iconographique du paysage

Analyse: Suzanne Paquet (2013) Voyages de images - Photographies, imaginaires géographiques et production paysagère (dans Paquet et Mercier, 2013)

20 mars

Thème: La condition paysagère de l'aménagement du territoire

Analyse: Gérard Beaudet (2013) Urbanisme, paysagisme et paysage urbain: le Québec sous influence (dans Paquet et Mercier, 2013)

Exercice: remise des deux derniers comptes rendus

27 mars

Thème: Le paysage dans l'espace public

Analyse: [Anne Sgard \(2010\) Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun](#)

Exercice: Dissertation (dévoilement de la question de la dissertation à remettre le 24 avril)

3 avril

Thème: L'enjeu politique et scientifique de la caractérisation paysagère

Analyse: [Emilie Droeven, Catherine Dubois et Claude Feltz \(2007\) Paysages patrimoniaux en Wallonie \(Belgique\), analyse par approche des paysages témoins](#)

10 avril

Thème: Le paysage comme facteur de développement

Analyse: [Marie-José Fortin, Anne-Sophie Devanne et Sophie Le Floch \(2010\) Le paysage politique pour territorialiser l'action publique et les projets de développement : le cas de l'éolien au Québec](#)

17 avril

Thème: Le paysage comme enjeu esthético-démocratique

Analyse: Jacques Lolive (2013) Quand les artistes collaborent avec les mouvements de riverains. Proposition pour une esthétique participative (dans Paquet et Mercier, 2013)

24 avril

Exercices: exposés des étudiants et remise de la dissertation

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Notes de cours	
Textes et documents	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Comptes rendus de lecture 1 et 2	Dû le 13 févr. 2014 à 12h30	Individuel	15 %
Comptes rendus de lecture 3 et 4	Dû le 20 mars 2014 à 12h30	Individuel	15 %
Exposé	Dû le 24 avr. 2014 à 12h30	Individuel	20 %

Dissertation	Dû le 24 avr. 2014 à 12h30	Individuel	30 %
Participation I	Dû le 6 févr. 2014 à 15h30	Individuel	5 %
Participation II	Dû le 27 févr. 2014 à 15h30	Individuel	5 %
Participation III	Dû le 27 mars 2014 à 15h30	Individuel	5 %
Participation IV	Dû le 24 avr. 2014 à 15h30	Individuel	5 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Comptes rendus de lecture 1 et 2

Date de remise : 13 févr. 2014 à 12h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Remise de l'évaluation : • [Boîte de dépôt](#)

Le travail doit aussi être remis par voie électronique (document en format .doc ou .docx) dans la boîte de dépôt prévu à cet effet sur le portail ENA (voir à l'onglet "Évaluations et résultats"). Un fichier qui n'est pas en format .doc ou .docx est refusé. Le travail remis doit porter, en première page, le nom de l'étudiant, son matricule et le titre de l'exercice. Le nom du document électronique (en format .doc ou .docx) transmis doit inclure l'identifiant officiel (idul) de l'étudiant.

Directives de l'évaluation :

L'étudiant doit rédiger deux comptes rendus de textes. Les textes doivent être choisis parmi les titres de la bibliographie (voir à l'onglet *Médiagraphie et annexes*) destinés à cet effet.

Chaque compte rendu (environ 800 mots chacun) doit être rédigé sous forme de texte continu.

Critères de correction :

Orthographe et syntaxe (0,5 % par faute) : 10 %

Clarté de l'expression : 5 %

Précision et exactitude du propos : 35 %

Cohérence de l'exposé : 50 %

Comptes rendus de lecture 3 et 4

Date de remise : 20 mars 2014 à 12h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Remise de l'évaluation : • [Boîte de dépôt](#)

Le travail doit être remis par voie électronique (document en format .doc ou .docx) dans la boîte de dépôt prévu à cet effet sur le portail ENA (voir à l'onglet "Évaluations et résultats"). Un fichier qui n'est pas en format .doc ou .docx est refusé. Le travail remis doit porter, en première page, le nom de l'étudiant, son matricule et le titre de l'exercice. Le nom du document électronique (en format .doc ou .docx) transmis doit inclure l'identifiant officiel (idul) de l'étudiant.

Directives de l'évaluation :

L'étudiant doit rédiger deux comptes rendus de textes. Les textes doivent être choisis parmi les titres de la bibliographie (voir à l'onglet *Médiagraphie et annexes*) destinés à cet effet.

Chaque compte rendu (environ 800 mots chacun) doit être rédigé sous forme de texte continu.

Critères de correction:

Orthographe et syntaxe (0,5 % par faute) : 10 %

Clarté de l'expression : 5 %

Précision et exactitude du propos : 35 %

Cohérence de l'exposé : 50 %

Exposé

Date de remise : 24 avr. 2014 à 12h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : • 24 avril

Directives de l'évaluation :

Objectif

Le but est de fournir à l'étudiant l'occasion de développer ses aptitudes d'analyse et de communication scientifiques en matière de paysage.

Formule

L'étudiant dispose de 15 minutes pour résumer et analyser en classe un des textes dont la lecture est recommandée et pour formuler, dans la foulée, deux ou trois questions pertinentes qui seront soumises au débat. (La longueur du débat dépendra du nombre d'inscrits au séminaire.)

Critères de correction

Clarté et qualité de l'expression : 15 %
Précision et exactitude du propos : 35 %
Cohérence de l'exposé : 40 %
Pertinence du questionnement soumise au débat : 10 %

Dissertation

Date de remise : 24 avr. 2014 à 12h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : • [Boîte de dépôt](#)

Le travail doit être remis par voie électronique (document en format .doc ou .docx) dans la boîte de dépôt prévu à cet effet sur le portail ENA (voir à l'onglet "Évaluations et résultats"). Un fichier qui n'est pas en format .doc ou .docx est refusé. Le travail remis doit porter, en première page, le nom de l'étudiant, son matricule et le titre de l'exercice. Le nom du document électronique (en format .doc ou .docx) transmis doit inclure l'identifiant officiel (idul) de l'étudiant.

Directives de l'évaluation :

L'étudiant doit soumettre une dissertation (±4000 mots) où il formule une réponse à la question dévoilée le 27 mars.

La dissertation, forme propre à l'exposition d'une argumentation, comporte trois parties : une introduction, un développement (partie la plus volumineuse) et une conclusion.

Introduction. Bien que le sujet de la dissertation soit imposé, l'étudiant se l'approprie en formulant dans ses propres mots le problème qu'il doit traiter. Ce faisant il construit, notamment à travers un exercice de définition des concepts, une *problématique*. Il en dégage un objectif sous forme de question, question dont il justifie la *pertinence* (l'intérêt qu'il y a à examiner une telle question). Une fois la problématique construite, il explique brièvement la démarche qu'il suivra pour répondre à cette question. Cette explication doit porter autant sur la nature de la démarche que sur ses étapes (plan de la dissertation).

Développement. Une dissertation énonce une *argumentation* qui est elle-même une suite cohérente d'*arguments*. Le développement explique le *contenu* de chacun des arguments utilisés et leur *enchaînement*. Les arguments sont recevables dans la mesure où ils sont à la fois *logiques* et *illustrés*. La rigueur logique d'un argument est mise en évidence quand son contraire est réfuté. Son illustration exige le recours à un ou des exemples.

Conclusion. La dissertation se termine par une *synthèse* de l'argumentation, un *commentaire* sur ses limites et sa mise en perspective (pour indiquer ce qu'il reste encore à considérer, ce qu'il faut prévoir, ce que l'on peut espérer ou ce dont il faut se mettre en garde).

Pour composer sa dissertation, l'étudiant ne peut s'appuyer uniquement sur les textes analysés en classe. Il doit également consulter d'autres documents, des ouvrages et des articles en lien avec la question traitée. Ces documents doivent être indiqués dans une bibliographie annexée à la dissertation. La bibliographie doit être rédigée selon les normes des *Cahiers de géographie du Québec*. Ces normes se trouvent sur le site de la revue à l'adresse suivante: http://www.cqg.ulaval.ca/Guide_2.html.

Participation I

Date de remise : 6 févr. 2014 à 15h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Remise de l'évaluation : • 1111GHK

Directives de l'évaluation :

0/5 :

Participation nulle (aucune intervention)

1/5 :

Participation médiocre (très peu d'interventions; interventions sans véritable réflexion; interventions insolentes)

2/5 :

Participation faible (très peu d'interventions; interventions sans véritable réflexion ou sans grande pertinence)

3/5 :

Bonne participation (interventions régulières ; interventions pertinentes, mais dénotant une réflexion peu approfondie)

4/5 :

Très bonne participation (interventions régulières à bon rythme ; interventions bien réfléchies et pertinentes)

5/5 :

Excellente participation (interventions régulières à rythme soutenu ; interventions élaborées, documentées et perspicaces)

Participation II

Date de remise : 27 févr. 2014 à 15h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Remise de l'évaluation : • 1111GHK

Directives de l'évaluation :

0/5 :

Participation nulle (aucune intervention)

1/5 :

Participation médiocre (très peu d'interventions; interventions sans véritable réflexion; interventions insolentes)

2/5 :

Participation faible (très peu d'interventions; interventions sans véritable réflexion ou sans grande pertinence)

3/5 :

Bonne participation (interventions régulières ; interventions pertinentes, mais dénotant une réflexion peu approfondie)

4/5 :

Très bonne participation (interventions régulières à bon rythme ; interventions bien réfléchies et pertinentes)

5/5 :

Excellente participation (interventions régulières à rythme soutenu ; interventions élaborées, documentées et perspicaces)

Participation III

Date de remise : 27 mars 2014 à 15h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Remise de l'évaluation : • 1111GHK

Directives de l'évaluation :

0/5 :

Participation nulle (aucune intervention)

1/5 :

Participation médiocre (très peu d'interventions; interventions sans véritable réflexion; interventions insolentes)

2/5 :

Participation faible (très peu d'interventions; interventions sans véritable réflexion ou sans grande pertinence)

3/5 :

Bonne participation (interventions régulières ; interventions pertinentes, mais dénotant une réflexion peu approfondie)

4/5 :

Très bonne participation (interventions régulières à bon rythme ; interventions bien réfléchies et pertinentes)

5/5 :

Excellente participation (interventions régulières à rythme soutenu ; interventions élaborées, documentées et perspicaces)

Participation IV

Date de remise : 24 avr. 2014 à 15h30
Mode de travail : Individuel
Pondération : 5 %
Remise de l'évaluation : • 1111GHK

Directives de l'évaluation :**0/5 :**

Participation nulle (aucune intervention)

1/5 :

Participation médiocre (très peu d'interventions; interventions sans véritable réflexion; interventions insolentes)

2/5 :

Participation faible (très peu d'interventions; interventions sans véritable réflexion ou sans grande pertinence)

3/5 :

Bonne participation (interventions régulières ; interventions pertinentes, mais dénotant une réflexion peu approfondie)

4/5 :

Très bonne participation (interventions régulières à bon rythme ; interventions bien réfléchies et pertinentes)

5/5 :

Excellente participation (interventions régulières à rythme soutenu ; interventions élaborées, documentées et perspicaces)

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
E	0	68,49

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à :

www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf.

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;

- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 152 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf, entré en vigueur le 1er mai 2009. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Gestion des délais

Pour le travail maison, une pénalité de 10 % par jour de retard au-delà de la date prévue est appliquée. Après une semaine de retard, votre travail sera refusé. Pour ceux et celles qui utilisent la poste, vous devez vous assurer de déposer votre travail avant l'heure de collecte (généralement avant 10 h le matin).

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Un maximum de 15 % pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0,5 %) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiant non francophones fera l'objet d'une considération particulière.

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, l'Université peut procéder à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses buts. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation (par la poste ou par courriel) qui permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

Matériel didactique

Matériel obligatoire



Le paysage entre art et politique

Auteur : Paquet, Suzanne, 1957-, Mercier, Guy, 1958-
Éditeur : Presses de l'Université Laval (Québec, Québec, 2013)
ISBN : 9782763716862

Site web de cours

Le site web du cours est situé sur la plate-forme de cours disponible à l'adresse suivante : <https://www.portaildescours.ulaval.ca>.

Vous y aurez accès au matériel didactique nécessaire au cours, à l'exception de l'ouvrage à vous procurer.

Portail thématique de la Bibliothèque

La Bibliothèque de l'Université Laval offre à ses usagers l'accès à des informations et des outils en recherche documentaire regroupés par discipline :

- Livres, articles, documents multimédias, etc.
- Bases de données de la discipline
- Nouveautés
- Suggestions de votre conseiller à la documentation
- Trucs et astuces
- Etc.

Pour explorer les ressources de votre discipline, cliquez sur le lien suivant : www.bibl.ulaval.ca/mieux/chercher/index_portails

Médiagraphie et annexes

Médiagraphie

Dans le document qui suit, l'hyperlien, quand il y en a un, lie l'adresse bibliographique au texte lui-même. Pour activer ce lien, le lecteur doit opérer à partir d'un ordinateur de l'Université Laval ou être branché, selon le protocole VPN, à cette dernière.